



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LE JEUDI 2 AOÛT 2018

18 H

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation pour le règlement adoptant le plan d'urbanisme # 128-2018-PU et les règlements # 128-2018-PC, # 128-2018-P, # 128-2018-Z, # 128-2018-L, # 128-2018-C, # 128-2018-P.I.I.A., # 128-2018-DM et # 128-2018-UC.
4. Adoption du règlement # 129-2018 décrétant une dépense au montant de 151 500 \$ et un emprunt au même montant pour Le remplacement de conduite d'aqueduc au Domaine-Provost prévus à la programmation partielle TECQ 2017-2018.
5. Travaux de réparations du plancher, drain de fondation et autres travaux intérieurs et affectation pour autres travaux de rénovation projetés – 2, chemin Masson.
6. Autorisation de destruction de documents inactifs – Archives.
7. Fiches de propriétés d'évaluation foncière – version papier (MRC).
8. Demande à Bibliothèques et Archives nationales du Québec (BAnQ) – Destruction de documents inactifs reproduits sur un autre support – Fiches de propriété d'évaluation.
9. Calendrier de conservation (mise à jour) - Autorisation à la greffière.
10. Suspension disciplinaire RH # 3049.
11. Embauche – Concours d'emploi # 201807-28 – Poste de secrétaire-comptable temporaire – Mme Sylvie L'Écuyer.
12. Modification à la résolution# 6288-03-2018 - Achat de bouées de signalisation pour le lac Masson – Affectation.
13. Affaires nouvelles.
14. Période de questions.
15. Levée de la séance.

Note : Projet du 31 juillet 2018 avant son approbation et sujet à changements.
Ce document n'a aucune valeur juridique. Vous pouvez télécharger l'ordre du jour publié avant chaque séance. Toutefois, notez que des modifications peuvent y être apportées préalablement et durant la séance. Seul, le procès-verbal des séances confirme les décisions du conseil.

/jsl

Page 1 de 1